

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2026/02/26

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 023-212316806-20260226-20260226-DE

L'an deux mil vingt-six, le 23 février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/02/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Étaient présents : Mmes Joëlle FAUCONNET, Angélique THELIOL, Patricia ANGELINI, Fanny LAPORTE-CADILLON, Sandra TERRACOL,

Ms GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, Pascal LESOUPLE, Jérôme CANDORET, David CHASSAGNE

Étaient absents et excusés : Mme Christelle BAUMET, M Régis GUYONNET,

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

Objet : Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet (35h) : retire et remplace pour erreur matérielle

Monsieur le Maire informe le conseil municipal à la suite d'un avancement de grade, il faut créer un poste d'agent technique principal de 1^{ère} classe à temps complet (35h) à partir du 1^{er} décembre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ☐ De créer au 1^{er} décembre 2026 un poste d'agent d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet (35h),
- ☐ Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie

Pour copie conforme

En Mairie, le 23/02/2026

Publié, le 26/02/2026

Transmis, le 26/02/2026

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

